

Foot : une menace sur la formation des jeunes en Belgique ?

Oui

● 10 000 € par année de formation dispensée au lieu de 75 000 : c'est l'indemnité que pourra bientôt payer un club étranger qui désire débaucher un jeune de 12 à 15 ans d'une école de foot.

● Cette décision de la Fifa inquiète les clubs belges qui craignent la fuite des talents et un gros manque à gagner.

■ Les conséquences pourraient être désastreuses. Nous n'aurons plus les moyens financiers pour compenser la perte de grands talents. Or, si les clubs ne trouvent plus d'avantages financiers à la formation, ils s'en détourneront. Nous perdons déjà chaque année de potentiels talents et je ne voudrais pas que ces départs soient facilités par une décision comme celle-ci, dont la raison m'échappe totalement.

“Pour se développer, un jeune a besoin d'un centre de formation, d'une philosophie, de bons entraîneurs.

La décision prise par la Fifa est, de ce point de vue, néfaste. Je n'y vois rien de positif.”

JEAN KINDERMANS

Directeur de l'école des jeunes d'Anderlecht.

Quelles seraient les conséquences du changement annoncé par la Fifa pour les centres de formation des clubs belges ?

Elles pourraient être néfastes : de grands clubs étrangers, aux budgets beaucoup plus élevés que ceux dont disposent des clubs comme le Sporting d'Anderlecht, pourraient parvenir à attirer nos jeunes beaucoup plus tôt que précédemment. Nous n'aurions dès lors plus les moyens financiers pour compenser la perte d'un grand talent.

Cette décision risque de mettre à mal la formation des jeunes ?

Nous investissons de plus en plus dans notre centre de formation. Par contre, si nous n'en récoltons plus du tout les fruits, ou de manière très minime, le club pourrait détourner ses investissements et donner la priorité à autre chose. Donc, effectivement, je considère que la décision prise par la Fifa pourrait remettre en question les priorités d'un club qui jusque-là privilégiait la formation. Si demain, par exemple, nous avons un nouveau Adnan Januzaj qui nous quitte (*le Belge a quitté le RSCA à 16 ans pour rejoindre Manchester United, Ndlr*), la compensation financière sera bien inférieure à celle que l'on a reçue pour ce joueur-là. Il est l'exemple type d'une perte de taille pour le club. S'il était resté plus longtemps, le retour aurait été large-

ment supérieur aux droits de formation que l'on a perçus.

Si la formation est en danger, craignez-vous aussi que vos jeunes talents répondent aux sirènes de l'étranger ?

Non, pas du tout. Je ne crains aucunement un exode massif de nos jeunes. Anderlecht est capable de garder ses jeunes. Je sais par ailleurs que notre projet footballistique et formateur attire les jeunes joueurs. Cela dit, nous perdons chaque année de potentiels talents et je ne voudrais pas que ces départs soient facilités par une décision comme celle prise aujourd'hui. Elle m'échappe totalement d'ailleurs. C'est une réglementation qui nous a été imposée il y a quelques semaines et qui ne nous a pas été expliquée.

Craignez-vous que les agents de joueurs interviennent trop tôt dans le développement des jeunes joueurs ?

Pour se développer, un jeune n'a pas besoin d'agent. Ce dont il a besoin, c'est d'un centre de formation, d'une philosophie, de bons entraîneurs. La décision prise par la Fifa est, de ce point de vue, néfaste. Je n'y vois rien de positif.

A qui profite dès lors “le crime” ?

Les perdants sont clairement ceux qui ne seront plus récompensés pour la qualité de leur formation. Du côté des gagnants, on retrouvera évidemment ceux qui seront parvenus à dénicher de jeunes talents belges pour ensuite les faire jouer dans leur club.

Anderlecht ne peut-il dès lors pas, lui aussi, en tirer bénéfice ?

Oui. Nous pourrions nous adjoindre, nous aussi, les services de joueurs étrangers à un prix démocratique. C'est naturellement un couteau qui coupe dans les deux sens. De nombreux joueurs deviendraient plus accessibles pour nous.

Entretien : **Valentine Van Vyve**

Une copie peut-être à revoir

Selon nos confrères de “La Dernière Heure – Les Sports”, même si la décision de la Fifa est officielle (la circulaire a été signée par le secrétaire général de la Fifa, Jérôme Valcke), plusieurs sources indiquent qu'elle pourrait être

rétractée ou retardée. En effet, de nombreux pays et clubs s'y sont opposés et la contestent. Il n'est donc pas impossible qu'une période de transition soit prévue. La Ligue pro belge a en tout cas mis ses juristes sur le dossier.

Non

■ C'est une fausse idée de croire que les clubs belges ne font pas le poids par rapport aux étrangers pour les gamins ! Quand un club veut vraiment retenir un joueur, il peut le faire. Il ne faut pas croire non plus que tous les talents partent. Même s'il semble attrayant, un départ n'est pas si facile à décider. D'autant que l'herbe n'est pas toujours plus verte ailleurs, même si ceux qui sont partis ne l'avouent jamais.

***“Avez-vous des enfants ?
Serait-il facile pour vous
de voir partir votre fils
dans un pays
qui n'est pas le sien, ou alors
que vous vous déplaçiez
avec lui alors que vous avez
une vie ici ?”***

CHRISTOPHE HENROTAY

Agent de joueur.

C'est la Fifa qui l'a décidé : désormais, quand un club étranger recrute un jeune dans un centre de formation au foot, il ne devra plus payer à ce centre que 10 000 € par année de formation, contre 75 000 jusqu'ici. Qu'en pensez-vous ?

En règle générale, la Fifa n'a pas pour habitude de donner l'impression qu'elle dévalorise une éducation, une formation qui peut être donnée. C'est même plutôt l'inverse. J'ai donc essayé de comprendre pourquoi elle a fait ce choix. Deux arguments en sont ressortis : d'abord, elle considère qu'elle a un système de transfert de jeunes qui est suffisamment protecteur et efficace, sans qu'il soit nécessaire de faire du montant de l'indemnisation un frein supplémentaire. Par ailleurs, il s'agit aussi d'éviter de se mettre en infraction vis-à-vis des instances européennes qui pouvaient considérer les montants comme des indemnités de transfert pour des mineurs d'âge.

Les clubs belges semblent craindre de perdre beaucoup d'argent et de voir filer tous leurs talents... Est-ce un risque ?

Je pense que si un club veut vraiment garder un jeune, il le peut. Certains se font déjà rembourser les sommes qu'ils investissent dans l'éducation de leurs jeunes (de l'argent versé aux parents pour leurs déplacements par exemple). Du coup, le club étranger intéressé y réfléchit à deux fois devant la somme à investir, surtout pour un jeune dont on n'est pas encore certain des potentialités.

Y a-t-il vraiment un gros attrait de l'étranger ?

Avez-vous des enfants ? Serait-il facile pour vous de voir partir votre fils dans un pays qui n'est pas le sien, ou alors que vous vous déplaçiez avec lui alors que vous avez une vie ici ? Parfois, les parents de jeunes joueurs de football ont tellement envie que leur fils réussisse au plus haut niveau qu'ils perdent tout sens de la raison. Mais le plus souvent, avant de passer ce cap, il faut que plusieurs paramètres soient rassemblés. Ce n'est pas si

simple...

Donc, si je vous comprends bien, la nouvelle règle introduite par la Fifa ne va pas changer grand-chose ?

Cela ne va rien changer pour les plus jeunes. Ils ne partent pas à 12 ou 13 ans. A 15 ans et demi, en revanche, cela arrive. Mais franchement, les clubs étrangers vont-

ils vraiment faire venir plus de jeunes sous prétexte qu'ils sont moins chers qu'avant ? Par ailleurs, il faut aussi penser que si ces indemnités-là diminuent, il n'est pas impossible que d'autres frais s'alourdissent. Comme il y a moins d'indemnités de formation, on pourrait par exemple payer plus le joueur. Donc, l'argument financier ne tient pas tout seul. Et je le redis : un club qui veut vraiment retenir un joueur peut le faire, même si les nouvelles règles entraîneront un certain manque à gagner.

Même un club belge ?

C'est une fausse idée de croire que les clubs belges ne font pas le poids par rapport aux étrangers pour des gamins de 15 ans ! J'ai personnellement l'expérience de joueurs qui sont partis, et d'autres qui sont restés. Et il ne faut pas croire que l'herbe a forcément été plus verte ailleurs même si ceux qui sont partis ne l'avouent jamais.

En tant qu'agent, vous gagnez votre vie en concluant ce type d'accords. N'est-ce donc pas votre intérêt d'encourager les départs ?

Les agents sont en effet rémunérés par ce genre d'opérations. Et il est vrai que certains d'entre eux sont spécialisés dans les moins de 15 ans. Mais pour ma part, un gamin qui est en Belgique, je me demande pourquoi il ne réussirait pas d'abord en Belgique, dans un championnat qui certes n'est pas le meilleur d'Europe mais qui a le mérite d'être un championnat de première division. Quand on a l'opportunité d'être au Standard, à Anderlecht ou à Bruges, pourquoi ne pas passer par cette case où on peut peut-être jouer en première division voire en Champions League, plutôt que de filer tout de suite à l'étranger sans vraiment de garanties de pouvoir être mis en avant ? Par ailleurs, il faut tenir compte des conditions familiales. Prenons l'exemple d'une famille qui est depuis peu en Belgique, n'y a pas vraiment d'attachement et n'en maîtrise pas forcément une langue : elle prendra évidemment plus facilement une décision. Pour les autres, ce n'est quand même pas rien de se faire connaître dans son pays : il faut être un peu chauvin. Puis, une fois cette étape franchie, on pourra sortir par la grande porte et faire un bon transfert.

Entretien : **Monique Baus**